



Commune de Denges

## **DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE**

Conformément à la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et son règlement d'application (RLPrPNP)

<b>But de la demande</b>	Abattage d'un pin sylvestre
<b>Motifs invoqués</b>	Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés
<b>Lieu-dit</b>	Ch. de la Crosette 5
<b>Propriétaire</b>	M. Jean-Daniel Python
<b>Parcelles</b>	119
<b>Compensation</b>	oui, un bouleau blanc, Betula Pendula, circonférence 17 cm, hauteur 2.50m

Le présent préavis est affiché jusqu'au 23 août 2025

La Municipalité

Denges, le 25 juillet 2025/asg